

PUISQUE le monde indifféremment prend les âmes à la pipée comme l'oiseleur les plus gentils oiseaux et qu'il les enveloppe dans les filets d'une mort éternelle où la peine n'a point de fin, les âmes bien faites ne doivent aspirer qu'à cet empire d'où découlent les biens et les richesses qui nous rendent bienheureux éternels.

Du débris général des biens des Templiers, religieux hospitaliers du Saint-Sépulcre, en la ville de Hiérusalem, pour y recevoir les pèlerins, arrivé en 1312, deux cents ans complets après leur institution, par le décret du concile de Vienne en Dauphiné, auquel le pape Clément V présida, en présence des rois de France, d'Angleterre et d'Aragon, accompagné de 300 évêques, le comte de Savoie se retint leur maison de Lyon pour y faire bastir un palais pour son service. Mais ses successeurs, faisant conscience de cette usurpation (comme de bien d'église), et d'autant plus qu'en icelle y avoit une chapelle dédiée à la glorieuse vierge Marie, la laissèrent inhabitée.

En 1390, le V. P. Yves Grossi, ayant esté nommé prieur de Colombier pour la seconde fois et par divers voyages faits à Lyon, selon l'occurrence de ses affaires ayant contracté amitié et fait connaissance d'un grand nombre d'âmes dévotes, apprit que la tradition estoit certaine que nostre bon Père Instituteur et Législateur saint Pierre Célestin, pendant son séjour dans Lyon, pour l'approbation de son ordre, au concile du pape Grégoire X en 1275, avoit logé dans la maison des religieux Templiers, célébré la sainte messe en leur chapelle dédiée à la glorieuse Vierge, en présence de Sa Sainteté, à la vue de laquelle inopinément mettant sa cuculle sur un rayon de soleil, estoit restée suspendue comme sur un poultre pendant le temps